

**Fédération Nationale
Des SOCIÉTÉS D'AMIS DES FORÊTS**



Le Forestier

face au changement climatique

**Journée d'Etudes
du 6 octobre 2023
En Forêt de fontainebleau**

Bulletin
n° **37**
Octobre 2023



Sommaire

Programme de la Journée d'Etudes du 6 octobre 2023 À l'INSEAD, Fontainebleau

LE FORESTIER FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

9h00	Café - Accueil des participants INSEAD à Fontainebleau (Boulevard de Constance 77300)
09h30	Ouverture du Colloque par : Le Sénateur Louis-Jean de Nicolaÿ, <i>Président de la Fédération Nationale des Sociétés d'Amis des Forêts, FNSAF.</i> Monsieur Olivier Pollard, <i>Directeur des opérations et services du campus de l'INSEAD.</i> Monsieur Julien Gondard, <i>Maire de Fontainebleau.</i> Frédéric Valletoux <i>Député de Seine et Marne, Président de Fontainebleau Forêt d'exception.</i> Bertrand Dehelly, <i>Président des Amis de la Forêt de Fontainebleau, AFF.</i>
10h00	Diagnostic scientifique du changement climatique Monsieur Vincent Boulanger, <i>Chargé de recherche et développement à l'ONF</i> Monsieur Fabien Spicher, <i>Ingénieur en écologie et en écophysiologie à l'Université d'Amiens, unité de recherche EDYSAN.</i>
11h00	Position de l'Etat. Monsieur Benjamin Beaussant, <i>Directeur de la DRIAAF</i> Monsieur Pierre-Emmanuel Savatte <i>Chef du service Forêt de la DRIAAF</i>
11h30	Action réaction de l'ONF sur le terrain Madame Virginie Veau, <i>Directrice de l'Agence Ile de France Est de l'ONF</i>
12h00	Échanges avec la Salle
12h45	Conclusion et fin du colloque par le Président de Nicolaÿ, <i>Sénateur de la Sarthe.</i>
13h15 / 14h45	Déjeuner au Cercle (43 rue Royale) au restaurant Blue Océan Institute
15h00 à 17h00	Visite en Car de deux sites de la Forêt de Fontainebleau : un site dépérissant et un site de replantation.
17h30	Retour au Parking du Campus

LISTE DES ASSOCIATIONS MEMBRES DES LA FNASF

Après le succès de la journée d'études qui s'est déroulée en forêt d'Orléans en 2022, malgré un temps extrêmement pluvieux, cette année c'est un grand et chaud soleil qui nous attendait en ce 6 octobre pour la journée de Fontainebleau.

Plus de 100 participants à cette journée d'études de la FNSAF, organisée par les Amis de la Forêt de Fontainebleau, ont été accueillis par Monsieur Olivier Pollard, Directeur des opérations et services du campus de l'INSEAD école privée de management... Il faut souligner la parfaite organisation de cette grande école, où les exposés et les débats se sont déroulés dans un grand amphithéâtre parfaitement sonorisé ;



Plus de 100 participants



*Président de l'Association des Amis de la forêt de Fontainebleau (AFF),
A donné le coup d'envoi de la journée :*

Notre association est heureuse et honorée de recevoir une nouvelle fois le colloque de la FNSAF. Nous l'avions organisé en 2011 sur le thème de l'accueil du public et aujourd'hui nous allons étudier un sujet d'actualité qui touche toutes les forêts : le réchauffement climatique.

Je voudrais remercier nos partenaires pour l'organisation de cette journée d'études : l'INSEAD qui nous accueille dans ce bel amphi et nous fait profiter d'un restaurant voisin, l'ONF, dont les intervenants ce matin vont contribuer au débat et dont la direction de Fontainebleau va nous guider cet après-midi en forêt pour illustrer nos propos de ce matin et enfin, la commune de Fontainebleau toujours présente à nos côtés.

Les Amis de la Forêt de Fontainebleau sont une très ancienne association créée en 1907 par des peintres qui voulaient protéger les paysages de la forêt de Fontainebleau.

Elle est l'héritière des peintres de Barbizon qui avaient obtenu de Napoléon III la création de zones artistiques protégées.

Les premiers combats de l'association sont la lutte contre l'exploitation des pavés de grès, la lutte contre les incendies et la circulation automobile.

En 1948 l'association reprend le balisage des sentiers pédestres créés par Denecourt, un soldat de la grande armée.

Elle ajoutera au fil des années de nouveaux parcours pour atteindre presque 300 Km. Aujourd'hui l'association comprend environ 1 000 membres et 160 bénévoles.

Notre devise est « Informer pour protéger » .

Informer : c'est guider les promeneurs sur les sentiers, par les promenades, par notre site internet, par nos publications notamment notre guide des sentiers mais aussi par un film documentaire et un film destiné aux scolaires.

Protéger : c'est aussi organiser des opérations forêt propre. Toutes ces actions rentrent dans des accords de coopération conclus au fil des années avec l'ONF. Ces accords viennent d'être rassemblés en novembre 2022 dans une seule convention cadre de partenariat avec l'ONF. Le mot qui caractérise le mieux la forêt de Fontainebleau est « diversité » : diversité de sa géologie, (plateaux calcaires, plaines sableuses, platières de grès), diversité de sa végétation (chênaies, hêtraie, pinèdes) diversité des paysages (futaies, landes, chaos rocheux), diversité de ses climats selon les versants sud ou nord, biotope très varié et enfin diversité des usages avec une sylviculture millénaire, des millions de visiteurs et de multiples sports pratiqués en forêt (escalade, équitation, marche, vélos etc.).

C'est ici que la multifonction de la forêt est la plus évidente et la direction de l'ONF connaît ici tous les problèmes de compatibilité en même temps : Sylviculture face au changement climatique, biodiversité à protéger, accueil du public et sur fréquentation dans certains sites. JULIEN GONDARD, Maire de Fontainebleau

Très heureux de vous accueillir à Fontainebleau pour ce colloque de la Fédération nationale des sociétés d'amis des Forêts autour du forestier face au changement climatique.

Après en avoir beaucoup parlé, la réalité du changement climatique est venue nous heurter directement dans notre quotidien ces dernières années. Incendies, bouleversement des températures, conséquences sur la faune et la flore de la Forêt. L'heure n'est plus aux constatations, mais à l'action. Fontainebleau est en première ligne. Si le Château fait notre renommée, la Forêt l'est tout autant. Elle est indissociable de notre territoire, c'est notre ADN qui nous structure. Nous devons donc agir vite et bien pour répondre à ce défi immense qu'est l'adaptation au changement climatique.

Surtout, nous devons agir collectivement. Monsieur le Président des Amis de la Forêt de la Fontainebleau vous le dira mieux que moi : Fontainebleau est un lieu précurseur dans la manière d'associer la société civile à sa gestion forestière.

Sans remonter aux origines de la création de l'association au début du siècle, nous perpétons cette tradition de gouvernance partagée avec par exemple la démarche du label Forêt d'Exception qui rassemble

l'ensemble des acteurs, sous la présidence de la Ville, qui œuvrent pour la préservation de la forêt et notamment sa capacité face au changement climatique.

La ville de Fontainebleau est également engagée dans la préservation des sites classés Natura 2000 en forêt.

Ce dispositif présente des avantages dans l'atténuation des impacts du changement climatique, la réduction de la vulnérabilité et l'augmentation de la résilience des milieux naturels et espèces.

Une gestion adaptative des sites constituera dans les années à venir un élément fort pour l'efficacité de la lutte contre les effets du changement climatique.

Evidemment, je n'oublie pas notre travail vers l'inscription de la Forêt de Fontainebleau au patrimoine mondial de l'UNESCO. C'est d'ailleurs au cœur de l'actualité puisque la semaine prochaine le dossier sera auditionné pour la première fois devant le Comité français sur sa valeur universelle exceptionnelle. A l'initiative de cette démarche, Frédéric portera ce dossier devant les instances.

Au-delà de la forêt, la ville de Fontainebleau a engagé une réflexion pour la re végétalisation de l'espace public, qui comprend des perspectives de plantations d'arbres pour lutter contre les îlots de chaleur, et générer de l'ombre. Dans ce contexte, la proximité des forestiers et leur expertise est un atout mobilisable aussi sur les enjeux urbains.

Enfin, à côté de cette volonté de préservation et d'adaptation, la collectivité est engagée sur le concret : les risques de sécheresse et d'incendie. Prochainement, l'Etat publiera les arrêtés mettant en œuvre les obligations légales de débroussaillage sur le massif de Fontainebleau.

Votre serviteur, qui a déjà la compétence Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI), sera également en charge du contrôle de la mise en œuvre de ces obligations chez les riverains de la forêt.

Je ne serais pas plus long, je souhaitais en quelques mots vous redire notre attachement si particulier à la forêt et notre volonté de tout faire pour la protéger

Je vous souhaite de bons travaux.

Louis-Jean De Nicolaÿ,
*Sénateur de la Sarthe,
Président de la Fédération
Nationale des Sociétés
d'Amis des Forêts, FNSAF.*

Merci beaucoup, Monsieur Dehelly pour cette présentation des amis de Fontainebleau, et de nous accueillir ici à l'INSEAD nous sommes fiers d'être dans ce beau bâtiment cette école prestigieuse internationale ; je voudrais saluer et remercier les personnalités présentes, M. le sous-préfet de Fontainebleau, Monsieur Julien Gondard, Maire de Fontainebleau, Monsieur Frédéric Valletoux Député de Seine et Marne, Président de Fontainebleau Forêt d'exception, Monsieur Olivier Pollard, Directeur des opérations et services du campus de l'INSEAD,

Madame Beatrice Rucheton, vice-présidente du département, en charge de l'environnement et le sujet d'aujourd'hui conforte le rôle du département en matière d'environnement, Monsieur pascal Gohoury président de la Communauté d'agglomération et madame Véronique Borzeix directrice Territoriale de l'ONF Seine Nord. Je voudrais saluer aussi l'ensemble des présidents des Sociétés d'Amis des Forêts, chacun à leur tour ils font un travail exceptionnel avec leurs adhérents pour permettre au grand public de découvrir et de comprendre la forêt et faire le lien avec l'Etat et l'ONF ; c'est le but de notre association, et des colloques que nous organisons chaque année, fin septembre ou début octobre. Nous avons

organisé ces différents colloques avec des thèmes particuliers : en 2016, c'était à l'écoute des usagers, en forêt de Senonches, en 2017, la vie secrète du Hêtre en Valois, en forêt de Retz Villers Cotterêts en 2018, l'application du programme, national de la forêt et du bois aux régions, en forêt de Rambouillet, en 2019 santé et vulnérabilité des forêts, en forêt de saint Germain en Laye, en 2020 nous sommes restés chez, nous en raison du COVID, ainsi qu'en 2021, et en 2022 nous avons pu en forêt d'Orléans traiter de la valeur écosystémique de la forêt

Aujourd'hui, c'est Le forestier face au changement climatique, et je souhaite commencer nos débats sur ce sujet.

Fabien Spicher,
Ingénieur en écologie
et en écophysiologie
à l'Université d'Amiens,
unité de recherche EDYSAN

Je voudrais vous sensibiliser à un aspect connu de tous, le microclimat forestier : entrer en forêt est très agréable et vais essayer de m'interroger si ce microclimat peut être un rempart pour la résistance au changement climatique.

Depuis les années 70/80 on a une augmentation de la température à l'échelle mondiale, de l'ordre de 1,2°. En France, cette augmentation n'a pas été homogène dans l'espace et le temps, les saisons les plus impactées étant le printemps et l'été.

Il en résulte pour les organismes vivants des conditions nouvelles. Pour les arbres et les peuplements forestiers les conséquences sont diverses :

Des conséquences directes sur la physiologie (photosynthèse, utilisation de l'eau, phénologie...), le cycle biogéochimique, la régénération, les aires de distribution des espèces, la croissance et la mortalité, les propriétés du bois. Des conséquences Indirectes – Fréquence et intensité des incendies, récurrence des Maladies et des ravageurs – Erosion des sols.

Si l'on prend les derniers rapports des experts du GIEC, on peut attendre pour l'année 2100, à l'échelle mondiale une augmentation de température moyenne allant en gros de 2° à 6°, pour les hypothèses les plus pessimistes.

A l'échelle européenne, on s'attend à une diminution de l'enneigement, et une augmentation des événements de très fortes pluies qui provoquent des inondations. Cela aura des conséquences sur les organismes.

Si l'on regarde la flore sous les arbres, il y a en France des espèces qui se déplacent en altitude pour aller chercher un climat favorable. Face au changement climatique, à l'échelle globale, les espèces migrent pour trouver des conditions climatiques plus favorables



une migration vers les pôles sur terre et dans la mer, une migration vers les sommets. Cette migration présente un retard vis-à-vis de la vitesse de changement. Ce retard est plus important en plaine qu'en montagne. En montagne, les plantes forestières se sont déplacées de 66 m en altitude. L'hypothèse, c'est la fragmentation des forêts qui ne sont pas continues sur le territoire ; on se pose la question de quelle est l'échelle la plus pertinente ; pour prendre en compte le changement climatique. La nuit, il va faire plus chaud dans la forêt, et le jour, il va faire plus froid dans la forêt, l'obstruction de soleil et du vent sont les paramètres qui créent le microclimat des forêts. Pour la modélisation des microclimats, des capteurs sont installés en Europe (plus de 1 000), dans un environnement caractérisé par la pente, l'exposition, l'indice d'humidité topographique... et la Composition (feuillus et/ou résineux).

Après plus de 8 000 plantes installées et 25 997 mesures, une modélisation démographique a été réalisée pour le climat actuel et futur.

Conclusions : on constate un fort déclin chez les espèces forestières si les forêts sont plus ouvertes mais une réponse modérée si le couvert arboré reste dense et ombragé.

Les forestiers ont des réflexions sur la mise en place d'outils de vulgarisation et pour la régéné-

ration forestière, Améliorer les connaissances sur le microclimat et obtenir plus de données pour poser les jalons d'une gestion incluant le microclimat cependant les jeunes chênes répondent au macroclimat mais aussi au microclimat ! Cette réponse est différente en fonction des espèces de chêne et du macroclimat.

Dans les latitudes plus faibles, un microclimat plus tempéré favorise.

Dans les latitudes plus élevées, un microclimat limitant le pouvoir tampon favorise le chêne vert (*Quercus ilex*) et le chêne chevelu (*Quercus Cerris* une espèce d'arbres monoïques de la famille des Fagacées originaire du sud de l'Europe et d'Asie Mineure. Il est parfois appelé Chêne de Bourgogne, Chêne de Turquie ou Doucier).

Concernant le comportement de défense du Chêne Rouve (*Quercus Petraea*), un microclimat plus chaud favorise l'herbivorie mais la réponse physique et chimique semble plus associée au macroclimat.

Perspectives : Création d'une base de données regroupant des données microclimatiques françaises. Des réflexions sur la mise en place d'outils de vulgarisation. Pour la régénération forestière on améliore les connaissances sur le microclimat pour obtenir plus de données et poser les jalons d'une gestion incluant le microclimat. Des réflexions sur la mise en place d'outils de vulgarisation.

Une Question pour Monsieur Spicher :

Vous avez insisté sur l'importance du microclimat en forêt est-ce que cela veut dire qu'il faut éviter pour les travaux d'exploitation de travailler sur de plus petites parcelles.

Réponse : cela va dépendre des objectifs. Je vous ai présenté le microclimat d'un point de vue conceptuel, le microclimat ressenti par un arbre ne va pas être que celui ressenti par une petite pousse.

C'est compliqué de répondre à cette question-là ; si je me mets en tant qu'écologue qui s'intéresse aux petites plantes que je veux arroser, je veux pouvoir préserver les habitats permettre aux espèces de migrer et utiliser le microclimat comme un outil d'accompagnement on demande un effort plus important au microclimat dans les années à venir.

Peut-être votre proposition est-elle bonne pour créer ces corridors microclimatiques qui permettrait à certaines espèces de migrer et peut-être qu'en d'autres endroits cela sera moins nécessaire car on va avoir des enjeux de prélever des espèces en train de déperir.

Aujourd'hui on a encore besoin d'avoir des connaissances supplémentaires, des précisions ; il va falloir par exemple intégrer les mosaïques dans les aménagements, et la notion de corridor.

VINCENT BOULANGER, Chargé de recherche et développement à l'ONF, présente un Diagnostic scientifique du changement climatique. Nous devons anticiper les effets des changements du climat sur nos essences forestières.

Si rien ne changeait, à l'horizon de 10 ans, avec un semis, il faut pro-

téger les jeunes pousses pour les aider à grandir ; de 10 à 35 ans les arbres ont grandi il faut favoriser la croissance des arbres en retard les plus faibles pour les laisser s'épanouir ; à 180 ans et plus, c'est le renouvellement, les jeunes seront issus des arbres plus anciens grandir rapidement, un nouveau cycle de la forêt commence.

(Chiffres moyens qui peuvent différer d'une forêt à l'autre. Mais tout change, la quantité de forêts et de bois. Il y a déjà des effets visibles des variations climatiques récentes cela se marque dans les récoltes de forêt publique, en raison de produits accidentels et dépérissement.

On constate en France des conditions climatiques de plus en plus contraignantes et imprévisibles pour les plants, une partie des plantations n'est plus garantie (12 % des plans meurent dans l'année de plantation), une augmentation des échecs se produit les années aux printemps et étés secs en particulier en 2022 avec un indice de sécheresse caractérisée.

Pour anticiper la répartition future d'une essence, plusieurs actions sont nécessaires : une corrélation entre la répartition

actuelle connue et les variables climatiques mesurées, l'identification des limites hautes et basses pour 95 % ou 99 % des points de présence une projection des variables climatiques selon les scénarios (GIEC) ; L'année 2023 a été trop sèche pour garantir la survie des plants, à cela s'ajoutent des erreurs de plantation (essences exotiques), les ravages des hannetons dont les larves attaquent les racines, les prédateurs du grand gibier, L'hylobe est en France le plus important ravageur des reboisements résineux dans leurs premières années. Il peut anéantir une plantation en quelques jours par les morsures qu'il effectue sur l'écorce de la tige des jeunes plants. Il existe une solution fondée sur la nature, alternatives à l'usage de produits chimiques.

?????ire, les propriétés «anti-ravageur» du Bouleau, qui reposent sur trois mécanismes complémentaires : effet répulsif sur les ravageurs ; induction des défenses chez les arbres à proximité ; et attirance pour les prédateurs des ravageurs.

Ce sont des mécanismes encore mal connus, assez efficaces.

Une question de Bertrand Dehelly :

l'exploitation en futaie irrégulière facilite-t-elle la gestion ?

Réponse de Mr Spicher : tout dépend de l'espèce choisie

BENJAMIN BEAUSSANT, Directeur de la DRIAAF (direction régionale de l'Agriculture et de la forêt), et PIERRE-EMMANUEL SAVATTE Chef du service Forêt de la DRIAAF exposent la politique forestière de l'Etat.

C'est avec un très grand plaisir que je vous retrouve aujourd'hui, et je remercie l'association des Amis de la Forêt de Fontainebleau pour leur invitation.

Comme vous le savez, le ministère de l'agriculture est aussi celui des forêts et, en tant que Directeur régional des services du ministère de l'agriculture pour l'Île-de-France, Je suis honoré d'être in-

ité à témoigner de la forme que prend notre mobilisation face au défi du changement climatique.

L'ambition pour nos forêts, est portée en très haut lieu, puisque vous le savez tous, le Président de la République, a annoncé que notre politique forestière doit permettre de renouveler au moins 10 % de la forêt française, c'est-à-dire planter un milliard

d'arbres dans nos forêts d'ici 2030.

En juillet dernier, le rapport «Objectif forêt» du comité spécialisé «gestion durable des forêts», en vue de l'élaboration du plan national de renouvellement forestier a été remis au ministre Marc Fesneau.

Ce rapport vient préciser qu'il est nécessaire d'intervenir pour per-

mettre à nos forêts de devenir résilientes face aux défis du changement climatique.

Ce document anticipatif doit être un des leviers pour nous permettre d'être à la hauteur des défis qui nous attendent.

En effet, la forêt est menacée par une hausse de la mortalité des arbres. Dans son bilan de santé des forêts françaises de 2021, l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN) constate une accélération de la hausse d'arbres morts les trois dernières années, par un ralentissement de leur croissance, par des successions de sécheresse, par les incendies dont l'occurrence et l'intensité vont s'accroître et s'étendre sur les territoires français, par l'augmentation du taux d'échec des plantations, par un affaiblissement global du puits de carbone forestier, et par une hausse des incertitudes qui entoure le devenir des fonctionnalités écologiques et socio-économiques de ces écosystèmes aussi importants que fragiles, aussi d'actualité soit elle, cette préoccupation des effets du changement climatique sur nos forêts fait cependant l'objet des attentions des services de l'Etat en charge des forêts depuis de nombreuses années déjà ce serait faire offense à l'activité de bon nombre d'entre nous que de laisser penser le contraire et je vais vous exposer comment cette prise de conscience s'est imposée à travers du Programme national de la forêt et du bois, de 2016 à 2026, et les programmes régionaux de la forêt et du bois.

Parmi les 5 priorités identifiées en Ile-de-France, l'orientation

stratégique n°1 est une gestion dynamique et durable de nos forêts, multifonctionnelle dans un contexte de changement climatique ; l'adaptation de la gestion sylvicole pour anticiper le changement, une augmentation de la résilience par la diversification des peuplements forestiers, la mise en place d'un réseau d'expérimentation à l'échelle de la région, formation à la gestion forestière sous l'angle du changement climatique, recensements, diffusion et partage des connaissances et favoriser les effets de substitution et le stockage du carbone dans les produits bois.

Pour 2030 une suite logique après les programmes d'investissement d'avenir et France. Relance, un plan d'investissement pour la France de demain, plus de 50 milliards déployés sur 5 ans 10 objectifs pour répondre aux défis de notre temps.

Neuf priorités pour adapter les forêts au changement climatique : Renforcer la coopération scientifique et les connaissances pour l'adaptation des forêts et de la filière forêt-bois au changement climatique, diffuser et s'approprier les connaissances acquises, développer et centraliser les outils de diagnostic et d'aide à la décision face aux risques climatiques pour l'adaptation, promouvoir les pratiques sylvicoles qui augmentent la résilience, diminuent les risques et limitent l'impact des crises, mobiliser les outils financiers permettant aux propriétaires d'investir pour adapter leur forêt, conforter la veille et le suivi sanitaire, organiser la gestion de crises.

Renforcer et étendre les dispo-

sitifs de prévention et de lutte contre les risques abiotiques, et notamment la défense contre les incendies (DFCI), préparer et accompagner l'adaptation de l'amont de la filière, en développant une solidarité élargie de filière pour être en mesure de préparer les ressources forestières futures, préparer et accompagner l'adaptation des entreprises de l'aval de la filière, renforcer le dialogue et la concertation, développer l'animation et la médiation entre acteurs au sein des territoires.

L'enjeu est triple : protéger les forêts, notamment face à la déforestation et face au risque incendie qui a augmenté et va encore s'accroître avec les effets du changement climatique, renouveler et adapter nos forêts en réponse au changement climatique ; et positionner le bois comme solution pour décarboner l'économie, notamment dans les secteurs de la construction, des emballages, et de l'énergie.

Prévention des événements climatiques en Forêt, risques incendies et tempête : il s'agit d'anticiper, de prévenir de gérer la crise Avant, pendant après la tempête, et ensuite.

En ce qui concerne le risque d'incendie, il y a des arrêtés réglementant l'apport de feux en forêt, un atlas des massifs à risque de feux de forêt, une carte de sensibilité du Ministère Écologie Énergie Territoires et de l'ONF.

Question d'Armand de Maigret, forêt de Villefermoy :

Vous êtes en phase de recherche, quand peut-on avoir des résultats permettant de guider le choix des forestiers en matière de plantation ?

On a déjà présenté une petite fraction des résultats que l'on a sur les plantations

MADAME VIRGINIE VEAU, Directrice de l'Agence Ile de France Est de l'ONF : Action réaction de l'ONF sur le terrain

Après la vision «recherche», et la vision nationale et internationale, on va être à une échelle beaucoup plus micro ,la forêt de

Fontainebleau. Bertrand Dehelly a déjà bien commencé à présenter la forêt mais je vais rentrer dans le détail, la Forêt domaniale

de Fontainebleau est d'une superficie de 17 000 hectares sur le département de Seine et Marne. Le massif de Fontainebleau com-



prend au sud la Commanderie et les trois Pignons à l'Ouest ; elle y a beaucoup de labels Ses statuts comportent Natura 2000, c'est une forêt d'exception, (qui est un label ONF), elle est de protection, c'est un site classé ou inscrit.

Elle accueille entre 15 et 18 millions de visiteurs par an une autre caractéristique, la production de chênes de qualité issues d'un sol sableux où les chênes ont du mal à pousser. Forêt d'histoire, Forêt historique, paysages liés à l'histoire, c'est le deuxième site en France d'art rupestre, elle a été royale depuis le 10ème siècle et n'a pas été démembrée à la révolution, c'est un domaine de chasse, d'où la toponymie, au XIXème siècle, l'école de peinture qui a travaillé en extérieur et non plus en intérieur ; les premiers sentiers balisés au monde apparaissent en 1842, et se développe la pratique de l'escalade.

Cette forêt accueille de 15 millions à 18 million de visites annuelles Les objectifs d'aménagement sont la biodiversité, l'accueil et la production. En 1766 la surface de forêt est de 7 000 hectares, aujourd'hui on est à 22 000 hectares, une action humaine volontaire avec la plantation de chênes.

Ces espaces n'ont jamais été agricoles au sens culture, ensuite ont été plantés des résineux unis représentent aujourd'hui 45 % (pins sylvestres). L'impact du changement climatique : les signes du

dépérissement dus à une sécheresse anormale. Adaptation des forêts au changement climatique ,renforcement du dialogue de l'ONF avec la société, approvisionnement de la filière bois en chênes de qualité, valeur et protection de la biodiversité, tels sont les enjeux aux quel l'ONF et les forêts franciliennes doivent faire face aujourd'hui dans le cadre de la stratégie 2021-2025 de l'établissement.

En Ile de France, l'État, avec le plan de relance, et la Région île de France soutiennent l'ONF en aidant à reconstituer les peuplements forestiers détruits ou dépérissant, pour des crises sanitaires, des maladies ou incendies, le dépérissement des hêtres, pins sylvestres en chênes pédonculés dus à la désécheresse.

La campagne de plantation, de l'hiver 2022/2023 a compté 63 000 plants mis en terre, sur 160 hectares et 44 placettes, d'espèces variées.

Chêne sessile, Chêne pubescent, Bouleau, Chêne Tauzin, Poirier, pommier, Charme, Pin maritime, Alisier, Cèdre de l'Atlas.

Le choix des essences est réalisé selon les conclusions situationnelles locales, type de sol, topographie, végétation avec comme objectifs de reconstituer les peuplements vieilliss et dépérissant qui ne parviennent plus à se renouveler naturellement, d'accompagner l'adaptation de la fo-

rêt en introduisant des essences ou des provenances adaptées au climat futur. En fonction du changement climatique, qui va avoir des conséquences notables, on agit, en termes de production de bois et d'accueil du public. A l'horizon 30 ou 50 ans, on aura un climat qui ne sera pas le même qu'aujourd'hui : s'il y a plus 2° on va avoir un climat Sud-Ouest-Sud-Est, et si on a plus 4° ce sera plutôt Sud-Est, ça veut dire que les essences adaptées à ces climats seront demain chez nous.

Si l'on regarde les essences favorites, le hêtre est l'essence qui devrait être ici. Si il n'y avait pas d'action humaine ; normalement on commencerait par le Bouleau et pour finir par le Hêtre, l'ONF a favorisé le chêne, le Chêne sessile, Au niveau interne de l'agence pour Fontainebleau, on a déterminé en fonction de la réserve utile du sol qu'il était préférable de choisir des essences privilégiées avec des essences d'accompagnement pour le bois d'œuvres, en chêne, ce n'est pas avec le cormier qu'on refait la charpente de Notre Dame.

C'est le bois d'œuvre qui séquestre le carbone, la forêt le stocke, et si on veut le garder il ne faut pas en faire du bois de chauffage ; on va faire un m Eblange, avec des espèces différentes et beaucoup d'actions, avec des moyens diversifiés, en futaies régulières et futaies irrégulières pour des raisons qui n'ont rien à voir avec le changement climatique, mis on arrive beaucoup mieux à gérer la régénération en futaie irrégulière, avec des paysages ouverts, des paysages fermés, d'autant que plus on diversifie, puis on va s'en sortir.

Les essences sont variées, chêne sessile un tiers, on commence à introduire le chêne pubescent, plus méridional, et en accompagnement le bouleau, le pin sylvestre et le pin maritime viennent tous seuls, il n'est pas nécessaire en accompagnement.

Nous avons 6 peuplements classés au niveau de l'île-de-France : nous récupérons les glands pour les mettre à la forêt de Lajoux

dans le Jura et ils les traitent et le remettent à la pépinière des Essarts en Normandie, cela fait partie de l'adaptation au changement climatique.

Fontainebleau a commencé à brûler vraiment quand elle a été ouverte au public, avant les routes internes, étaient interdites à la circulation ; avec l'ouverture au public, les surfaces brûlées ont « explosé » elles sont passées de 18 hectares à 140 hectares de moyenne, mais aujourd'hui on est à une moyenne de 5 hectares y compris sur les années très chaudes.

On n'est plus dans la même situation de prévention ; cela brûlait beaucoup parce que quand le feu avait été observé, il fallait

descendre de sa tour de guet, on allait en vélo jusqu'au premier poser et le feu avait le temps de se propager avant que les moyens interviennent.

Et cela n'était pas avec les moyens d'aujourd'hui.

Aujourd'hui, avec le téléphone portable on prévient les pompiers, ils sont là en quelques minutes avec des moyens d'intervention.

Mais le risque existe, il nous faut faire de la prévention, des panneaux saisonniers qui fleurissent en avril, disparaissent en octobre, des citernes (enterrées car site classé) pour les pompiers, on a un arc duc qui apporte de l'eau du Loin des séances de formation

du personnel avec les pompiers, le débroussaillage intensif à 20 m autour des routes.

Je conclus sur la concertation, il y a une place majeure pour la concertation sur le Mass nous sommes invités par les amis des Forêts, que je remercie pour leur partenariat ; le label forêt d'exception présidé par la ville de Fontainebleau, un travail partenarial reconnu au niveau national, un axe dédié à la sylviculture et aux paysages pour la forêt de demain et une convention avec les Amis de la Forêt de Fontainebleau.

Sans ces partenariats on aurait du mal à conserver le degré d'accueil actuel.

Échanges avec la salle

Question de Jean-Luc Lafleche, Rambouillet :

A Rambouillet, le nombre d'agents ONF diminue régulièrement et avec la mosaïque, les couloirs il y a une augmentation de la charge ; qu'en est-il à Fontainebleau ?

Réponse : MADAME VEAU : on ne renforce pas ni ne réduit nos moyens. Je vais essayer de maintenir les moyens ; l'Etat passe un contrat de performance d'objectif.

Question

Travaillez-vous en rapport avec les forêts européennes ?

Réponse : Oui, on travaille à l'échelle européenne, notamment sur les migrations.

MICHEL ADRIEN, président de la Société des Amis de la Forêt de Tronçais : Merci pour vos interventions, remarquables et complémentaires, en complément des informations que vous avez données, les amis de la forêt de Tronçais organisent une rencontre à la fin du mois, le 26 octobre autour de Monsieur Antoine Kremer, Directeur de Recherches à l'INRAE qui va nous parler de l'évolution des chênes et du climat, comment l'évolution de la génétique des arbres permet d'envisager une résistance au changement climatique avec la vélocité de changement et peut-être la moindre vélocité de l'adaptabilité des chênes à ce changement.

RENAUD TRANGOSI, Armainvilliers pour poursuivre la réflexion avec les amis de Tronçais, et de M. Kremer, on dit que l'on va faire migrer des espèces méridionales vers le nord mais on peut aussi parler de digénétisme en emmenant les graines de nos forêts briardes vers le sud, et les faire stresser pendant quelques années, et donc s'adapter à la sécheresse et la chaleur, et ensuite les replanter sous forme de reboisement dans nos forêts ; ce type de problème est-il prévu, cela se fait ailleurs.

Pas à ma connaissance, mais...

Question d'un intervenant

Où en est le décret concernant les forêts de protection ?

Il est très désirable de le voir sortir car on a un certain nombre de projets qui sont freinés.

Réponse : il ne s'agit que de déclasser des parcelles que dans des proportions limitées les déclassements seront limités, pour les forêts de protection de 10 000 ha ou moins, à une surface cumulée inférieure ou égale à 2 % de la superficie totale de la forêt de protection à la date de son classement initial ou du dernier classement et à un maximum de 100 hectares. Pour les forêts de protection dont la surface est de plus de 10 000 ha, le pourcentage est ramené à 1 %, dans la limite de 200 ha au total. La procédure reste inchangée (enquête publique, consultations, etc...) Ce décret a été mis en circulation publique, la version qui a été mise en circulation a été validée au ministère de l'agriculture de celui de l'Ecologie, la publication est imminente.

- je suis surpris par car ce décret est extrêmement vague, c'est donner les pleins pouvoirs à l'administration de faire n'importe quoi,
- La procédure de déclassement passe par une enquête publique, c'est moins compliqué qu'un Conseil d'Etat. Et c'est limité en surface.
- Peut-être, mais on peut faire plusieurs demandes en même temps, sur une même forêt cela n'est pas précisé
- Il peut y avoir plusieurs demandes de déclassement pour des raisons différentes mais il y a la limite de surface ; pour vous rassurer, c'est malgré tout très long.

Question

Qu'est-ce qui peut être fait par rapport à ces hannetons, je comprends aussi que ce n'est pas nouveau pourquoi y en a-t-il plus, est-ce que c'est le réchauffement climatique, et que peut-on faire ?

PAUL EMMANUEL : Je suis le directeur de PEFC France je voudrais remercier la FNSAF qui est membre de notre association de nous avoir invités ; j'ai une question concernant le Hanneton je comprends que c'est un souci majeur pour les forêts de la région et notamment Fontainebleau.

Réponse : le Hanneton est une espèce endémique, il y a des moments où il pullule, d'autres où il ne pullule pas, ils sont assez peu sensibles au gel. Travailler, biner la terre de façon régulière limite le nombre de larves de hannetons, on travaille aussi sur l'impact des Chèvres-souris sur le hanneton.

Question d'un intervenant de Fontainebleau pour Monsieur Beaussant

Aujourd'hui la Chine a protégé l'exportation de ses bois sur l'ensemble du territoire, or, une grande partie des bois français part pour la Chine qui revient sous forme de plaquage, la France n'étant pas capable de transformer ses bois sur le plan économique ; quelles mesures peut-on imaginer pour les bois français ?

MONSIEUR BEAUSSANT : Quand vous dites que l'on est incapables de les transformer, je ne vous crois pas. Une partie importante des crédits dont j'ai parlé tout à l'heure est utilisée pour permettre de moderniser des outils et si à un moment l'Office National des Forêts vendait des coupes à la Chine parce que c'était les plus offrants ; cela n'est plus possible, on ne vend plus à des intermédiaires on a développé le label chêne et on vend plus à des transformateurs parfois français ou européens qui s'engagent à les transformer au sein de l'union européenne. On a un vrai souhait de développer la transformation en France, l'ONF a développé massivement des contrats d'approvisionnement. On a un vrai souhait de développer et pérenniser une première transformation en France.

Remarque : Il y a une partie de la société qui trouve que l'on coupe beaucoup de bois, la forêt est un puits de carbone, c'est négatif pour le changement climatique. Il faut activer la régénération. On hésite entre deux stratégies, une qui serait d'accélérer la régénération des forêts, et l'autre de ne rien faire ou le moins possible et l'on se retrouverait avec des forêts déperissantes.

Réponse : Les forestiers ont besoin de vous, sociétés d'amis des forêts pour expliquer que si les affreux forestiers ont un rythme d'exploitation, c'est pour préparer les forêts de demain ; c'est particulièrement criant en Ile-de-France.

12H45 Conclusion et fin du colloque par le Président de Nicolay, Sénateur de la Sarthe

.....

13H15 / 14H45 Déjeuner au Cercle au restaurant Blue Océan Institute (43, rue Royale)



Après le déjeuner deux groupes se sont formés et conduits par les agents de l'Office National des forêts pour découvrir séparément deux sites différents de la forêt : ***La promenade des Gorges de Franchard, et le Carrefour des huit routes.***

La promenade des Gorges de Franchard.

C'est un lieu de promenade très fréquente, qui a beaucoup souffert de la sécheresse du printemps et de l'été, et aussi de la fréquentation importante, d'ailleurs la circulation des deux roues est interdite sur l'ensemble de la promenade.

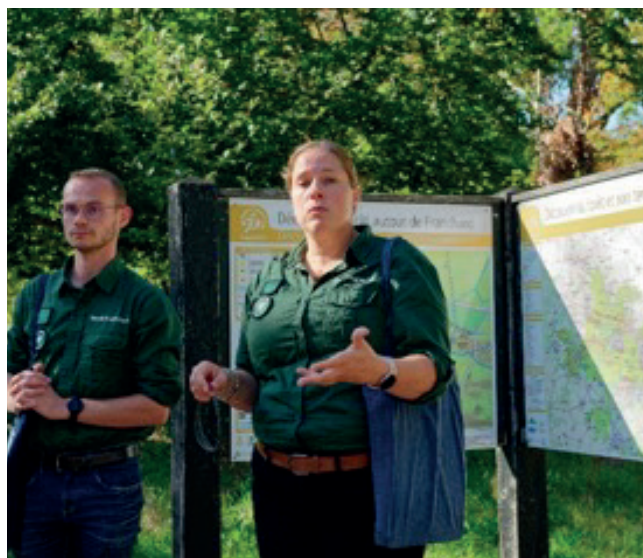
Au départ de la randonnée se trouve, l'œil des Nations : ce monument se trouve au sol et symbolise l'œil vigilant.



L'ermitage de Franchard.

Ce circuit a été élaboré par l'ONF et les AFF.

L'autre circuit parcouru par l'autre groupe de participants du colloque commence au carrefour des huit routes.



La maison forestière des Huit Routes

est un des points pour le site d'escalade du Mont Ussy.



17H30 Retour au Parking du Campus



Les sociétés et les associations de la fédération

Revue FNSAF n° 37

ASSOCIATION DES AMIS DE L'AIGOUAL, DU BOUGÈS ET DE LA LOZÈRE

Présidente : Gilda de Cumond
Siège social :
Mairie de Pont-de-Monvert, 48220 Grizac
■ Tél. : 06 24 08 69 69
■ gildadecumond@gmail.com

SOCIÉTÉ DES AMIS DE LA FORÊT D'ARMAINVILLIERS ET DE SES ENVIRONS

Président : Christian Bourdeilles/shafa
Siège social :
7, avenue Carnot, 77220 Gretz-Armainvilliers

ASSOCIATION DES AMIS DE LA FORÊT DU PAYS DE BITCHE

Président : Emile Eitel
Siège social :
43, rue de la Gare, 57230 Eguelshardt
■ mairie.eguelshardt@wanadoo.fr

ASSOCIATION DES AMIS DE LA FORÊT DE COLETTES

Président : Thomas Morel
■ tomich43@hotmail.fr
Siège social :
Mairie, le Bourg, 03330 Coutansouze
■ contact@foretdescolettes.fr
■ www.foretdescolettes.fr

SAUVEGARDE DU PATRIMOINE DES FORÊTS DU COMPIÉGNOIS (SPFC)

Président : Emmanuel du passage
Siège social :
Hôtel de ville - 60200 Compiègne
455, rue de l'église, 60129 Gilocourt
■ spfc@outlook.fr
■ www.sauvegardeforetscompiegnois.fr

SOCIÉTÉ DES AMIS DE LA FORÊT DE DOURDAN ET DE SA RÉGION

Présidente : Denise Le Bras - Clérice
Résidence du parc les peupliers, 91400 Dourdan
Siège social :
7, rue Joseph-Guyot, 91410 Dourdan
■ Tél. : 01 64 59 69 86

ASSOCIATION DES AMIS DE LA FORÊT DE DREUX (AAADFD)

Président : Jean-Pierre Astruc
Siège social :
Mairie d'Abondant, 28410 Abondant
Courrier : 8, rue du Bois-prix Brissard 28410 Abondant

ASSOCIATION DES USAGERS DES FORÊTS D'ÉVREUX ET ENVIRONS (AUFÉE)

Présidente : Danielle Biron
Siège social :
Hôtel de ville d'Evreux
danielle.biron@wanadoo.fr
Courrier : 32, rue Henri-de-Toulouse-Lautrec, 27000 Evreux
■ Tél. : 02 32 23 10 42

ASSOCIATION DES AMIS DE LA FORÊT DE FONTAINEBLEAU (A AFF)

Président : Bertrand Dehelly
Siège social :
26, rue de la Cloche, B.P. 14, 77301 Fontainebleau Cedex,
■ amisforet77300@gmail.com
■ www.aaff.fr
■ Tél. : 01 64 23 40 45

ASSOCIATION DES AMIS DES FORÊTS DE VERSAILLES ET DE FAUSSES-REPOSES

Président : Pierre Desnos
Siège social :
144, avenue des Etats-Unis, 78000 Versailles
■ pierre.denos@sfr.fr
■ mj.lionnet@wanadoo.fr

ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE ET LA PROMOTION DU MASSIF FORESTIER DE HAYE

Président : François Petit
Siège social :
54, rue Léonard-Bourcier - 54000 Nancy

ASSOCIATION DES AMIS DE LA FORÊT DE HEZ-FROIDMONT (AFODHEZ)

Présidente : Françoise Ducournau
Siège social :
Mairie de la Neuville-en-Hez, 60150 la Neuville-en-Hez
■ contact@afodhez.fr
■ Tél. : 03 44 72 39 13 et 03 44 78 95 43

SOCIÉTÉ DES AMIS DE LA FORÊT D'ORLÉANS (SAFO)

Président : Guy de Fougereux, Mr Xavier Vavasseur
Secrétaire : Julia Vappereau
Siège social :
Muséum, 3, allée du 2e régiment-de-hussards,
45000 Orléans

■ safo.asso@sfr.fr
■ Tél. : 02 38 59 26 81

SOCIÉTÉ DES AMIS DE LA RÉGION DE RAMBOUILLET ET DE SA FORÊT (SARRAF)

Président : Jean-Luc Laflèche
Siège social :
13, patenôtre, 78512 Rambouillet

■ contact@sarraf.fr

ASSOCIATION DES AMIS DE LA FORÊT DE RETZ (A.FO.RETZ)

Président : Guy Duronsoy
Siège social :
Mairie de Villers-Cotterêts, 3, rue de l'hôtel-de-Ville,
02600 Villers-Cotterêts
Adresse postale :
Mario Mascitti, secrétaire a.fo.retz,
5, avenue de l'Orée-du-Bois, 02600 Villers-Cotterêts

■ guy.duronsoy@orange.fr
■ www.amis-foret-retz.fr

AMIS DE LA FORÊT DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE ET DE MARLY

Présidente : Dominique Maris
Siège social :
Maison des associations de Saint-Germain-en-Laye,
3, rue de la république, 78100 Saint-Germain-en-Laye

■ Tél. : 01 39 73 73 73
■ contact@amisforetsaintgermainmarly.fr
■ www.amisforetsaintgermainmarly.fr

ASSOCIATION CULTURE ET LOISIRS SAINT-PIERRE-LÈS-ELBEUF (ACL)

Président : Patrick Redon
Siège administratif :
27, rue Martin-Luther-King,
76320 Saint-Pierre-Lès-Elbeuf

■ Correspondant : Patrick Redon asculo@wanadoo.fr

ASSOCIATION DES AMIS DE LA FORÊT DE SENONCHES

Président : Jacky Vigneron

■ amisforetsenonches@gmail.com
■ www.amisforetsenonches.com

SOCIÉTÉ DES AMIS DE LA FORÊT DE TRONÇAIS

Président : Général (R) Michel Adrien
Siège social :
Mairie de Cérilly, 03350,

■ info@amis-tronçais
■ www.saft03.gm

ASSOCIATION DES AMIS DU MASSIF DE VILLEFERMOY

Président : Frédéric Hottinguer,
Siège social :
Abbaye de Villefermoy, Fontenailles (77370)

FÉDÉRATION NATIONALE DES SOCIÉTÉS D'AMIS DES FORÊTS (FNSAF)

Président, Louis-Jean de Nicolaï
Sénateur de la Sarthe, Vice-Président
Jean Saint-Loubert Bié, secrétaire Général
Michel Mac Grath
Trésorier : Jean-Pierre Fournier

■ lj.de-nicolay@senat.fr



FÉDÉRATION NATIONALE DES SOCIÉTÉS D'AMIS DES FORÊTS

Siège social : 184, boulevard Saint-Germain, 75006 Paris

Président : Louis-Jean de Nicolay

Adresser toute correspondance au Secrétaire général : Michel Mac Grath

Trésorier : Jean-Pierre Fournier, 164, rue de Lourmel, 75015 Paris

Relecture et mise en page : Juhel Puifourcat